

**Les services de garde à l'enfance au Canada :
une recommandation aux avantages multiples**
Mémoire de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
Consultations prébudgétaires fédérales 2008

Résumé

Au moment où le gouvernement fédéral sollicite des commentaires pour la préparation de son budget 2009, **l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) continue de recommander que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership et travaille de concert avec les provinces et les territoires à la création de services de garde qui stimuleront le développement et l'épanouissement des enfants et aideront les parents à concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.**

Depuis 2006, l'actuel gouvernement fédéral a sabré dans les transferts fédéraux aux provinces et territoires destinés spécifiquement aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Malgré cela, le gouvernement fédéral prétend qu'il investit plus que jamais auparavant dans leur soutien. Or, seulement 10 % environ des dépenses fédérales, soit 600 millions, sont versées aux provinces et territoires sous forme de transferts pour les services de garde. Il s'agit d'une diminution de 37 % par rapport à 2006 (950 millions de dollars) et de 61 % par rapport à l'engagement du gouvernement précédent pour 2008 (1,55 milliard de dollars). Le Canada occupe le dernier rang des pays de l'OCDE en ce qui a trait au soutien accordé aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Cette approche donne lieu à une hausse des frais de garde, à des progrès minimes sur le plan de la rémunération du personnel et au développement limité de nouvelles places. Elle ouvre aussi la porte toute grande aux chaînes de garderies commerciales.

La situation est particulièrement décevante étant donné que le Canada a en main les preuves, les arguments et les outils nécessaires pour bâtir le système de services de garde à l'enfance que souhaitent les familles et dont elles ont besoin, un système que l'ACPSGE a décrit dans son mémoire budgétaire 2008, intitulé « Priorité pour la prospérité ». Nous avons des plans, des échéanciers, des cibles et des indicateurs systémiques pour atteindre nos buts. Ce que nous n'avons toujours pas cependant, c'est l'engagement correspondant du gouvernement fédéral de rassembler les pièces du casse-tête en un tout cohérent.

Par conséquent, nous recommandons au gouvernement fédéral d'adopter une stratégie d'investissements publics ciblés. Pour bénéficier du rendement social et économique maximum de cet investissement fédéral dans les services de garde, les provinces et les territoires devront s'assurer que leurs plans répondent aux besoins des familles qui travaillent et de leurs enfants.

On peut bâtir le système en commençant par les enfants de trois à cinq ans. L'ACPSGE estime que l'investissement annuel brut nécessaire pour atteindre ce premier repère est de 5 milliards de dollars et réclame des transferts fédéraux progressifs, en commençant par 1,25 milliard de dollars en 2009.

L'investissement net est beaucoup plus bas en réalité compte tenu des rendements immédiats attribuables à la hausse des impôts payés et il s'inscrit tout à fait dans les limites du cadre fiscal canadien. **Comme nous le faisons à chaque budget, nous recommandons fortement au gouvernement fédéral de procéder à ces investissements nécessaires dans le système pancanadien de services de garde à l'enfance. L'ACPSGE demande au gouvernement fédéral d'assumer le leadership et d'assurer la reddition de comptes à l'échelle des provinces, des territoires et des collectivités à mesure que se construit le système.**